



LIGUE GUADELOUPÉENNE DE VOILE

REGLEMENT DE SELECTION 2010

Pour les compétitions sportives extrarégionales réservées sur quotas de Ligue

1. **Compétitions** : les compétitions extrarégionales réservées sont des manifestations sportives reconnues par une instance nationale ou internationale (Fédération, associations de classe) qui attribue un nombre de place limité à des représentants sur chaque territoire. Ce règlement de sélection peut déterminer aussi bien l'accès à la participation pour les guadeloupéens que l'accès à des aides éventuelles de la Ligue (financières, humaines, matérielles...). Habituellement, il s'agit des Championnats de France, Championnats Sud et Nord Américains, Jeux des Iles, Championnat de la Caraïbe.
2. **Admission** : les sélections sont réservées aux sportifs licenciés dans un club affilié guadeloupéen. Ces sportifs deviennent candidats dès lors qu'ils sont classés à au moins une épreuve des sélections.
3. **Épreuves** : un calendrier d'épreuves sportives (compétitions régionales ou interrégionales) retenues constitue le dispositif de sélection ; ces épreuves sont précisées en Annexe pour chaque série.
4. **Comité de sélection** : il est composé d'un représentant de la LGV, du délégué LGV par support, du délégué de la série, d'un représentant des entraîneurs et du CTR ; il veille à l'application de ces règles et décide d'un classement des candidats. Il propose la liste des sélectionnés à la Commission Sportive de la LGV.
5. **Quotas de sélection** : les quotas sont attribués en fonction du nombre de places obtenues pour la LGV pour ces compétitions. Ce nombre de places est variable entre le début de la saison et le moment de la sélection, et ne peut faire l'objet d'aucune réclamation de la part des candidats ou d'autres personnes.
6. **Limites** : la sélection d'un sportif n'engage en aucune manière la LGV au niveau de l'accompagnement financier ou des démarches administratives pour la dite compétition. **Il appartient à chaque sportif d'en remplir les conditions requises pour y être admis.**
7. **Critères** : Les critères de sélection sont définis en début de saison par la commission par support et sont validés par la LGV.
8. **Règlement de sélection** aux compétitions sur quotas de Ligue :
 - 8.1. Le comité de sélection établi un **classement des sélectionnés** :
 - 8.1.1. En cumulant pour chaque candidat les rangs dans la série (aussi appelée classe), à partir des résultats publiés par l'organisateur pour chacune des épreuves retenues pour obtenir un score.
 - 8.1.2. En classant les candidats dans l'ordre du plus petit score au plus grand.
 - 8.1.3. En réalisant éventuellement une extraction de ce classement pour satisfaire l'admissibilité à des quotas par catégories (sexe, âge, série).
 - 8.2. En cas d'égalité de score entre candidats aux sélections, application des règles ISAF Annexe A8. Le terme « course » renvoie ici au terme « épreuve ».
 - 8.3. En cas de non participation d'un candidat à une épreuve (DNC : non partant), le nombre de points attribués est celui du nombre de candidats à la sélection + 1 point.
 - 8.4. Aucune demande de reclassement d'un sportif ne sera étudiée en cas d'absence à une épreuve, excepté pour motif de participation à une autre compétition sur sélection de Ligue ou demande de recours sur motif exceptionnel. Le score pour cette épreuve est alors calculé en affectant un rang correspondant à la valeur moyenne du sportif sur l'ensemble des épreuves, ou en adoptant toute mesure la plus équitable possible pour l'ensemble des candidats.
 - 8.5. Les sélectionnés ont 2 semaines pour confirmer leur participation à la compétition. Passé ce délai, le sélectionné est considéré comme désisté. En cas de désistement d'un candidat avant l'échéance de cette période, le Comité de sélection procède à la sélection du candidat suivant au classement. En cas de désistement après l'échéance de cette période, le comité de sélection peut procéder de la même manière, ou bien procéder selon l'article 7.6. Un sportif qui ne participe pas à la compétition pour laquelle il a été sélectionné sans s'être manifestement désisté en temps utiles s'expose à des sanctions disciplinaires par la LGV, en particulier s'il prive un autre sportif de ce quota.
 - 8.6. La LGV se réserve le droit de sélectionner un compétiteur sur un quota supplémentaire obtenu ou sur vacance d'un quota :
 - 8.6.1. en fonction de circonstances particulières survenues à un sportif pendant la période de sélection (examens, blessure, résidant dépendances).
 - 8.6.2. en fonction d'un potentiel sportif détecté tardivement : niveau sportif, projet sportif...
 - 8.6.3. en fonction de l'assiduité aux entraînements, du projet ou de la motivation générale du sportif.
 - 8.6.4. ce mode de sélection peut faire l'objet d'un stage spécifique de sélection.



ANNEXE au **REGLEMENT DE SELECTION 2010**

Lien officiel vers règlement de sélection FF Voile : http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/championnats_france.asp

Épreuves retenues au règlement pour la **série Dériveur solitaire (optimist, Laser)** :

N° de l'épreuve	Intitulé	Lieu et club	Dates
Épreuve 1 :	Coupe de Nwèl	GOSIER/CSBF	26-30/12/2009
Épreuve 2 :	CAK n° 4	PETIT BOURG/CATARAIBES	24/01/2010
Épreuve 3 :	CAK n° 5	BASSE TERRE/CNBT	07/02/2010
Épreuve 4 :	Semaine Nautique	SHOELCHER/CNS	12-16/02/2010
Épreuve 5 :	CAK n° 6	PETIT BOURG/CATARAIBES	07/03/2010
Épreuve 6 :	CAK n° 7	SAINTE ANNE/AFOLG	27/03/2010
Épreuve 7 :	CAK n° 8	SAINTE ROSE/AFOLG	25/04/2010

Épreuves retenues au règlement pour la **série Bic 293** :

N° de l'épreuve	Intitulé	Lieu et club	Dates
Comité de sélection LGV			11/05/2010

Épreuves retenues au règlement pour la **série Fun Board** :

N° de l'épreuve	Intitulé	Lieu et club	Dates
Épreuve 1 :	Championnat Guadeloupe n°1	SAINTE FRANCOIS/CNSF	14/02/2010
Épreuve 2 :	Championnat Guadeloupe n°2	PETIT BOURG/CATARAIBES	14/03/2010
Épreuve 3 :	Championnat Guadeloupe n°3	BASSE TERRE/CNBT	18/04/2010

Épreuves retenues au règlement pour la **série Habitable** :

N° de l'épreuve	Intitulé	Lieu et club	Dates
Comité de sélection LGV			11/05/2010

Épreuves retenues au règlement pour la **série Catamaran** :

N° de l'épreuve	Intitulé	Lieu et club	Dates
Épreuve 1 : coef. 1	Challenge Karucata n°3	GOSIER/CSBF	10/01/2010
	Challenge Karucata n°4	PETIT BOURG/CATARAIBES	31/01/2010
	Challenge Karucata n°5	GOSIER/CSBF	21/03/2010
	Challenge Karucata n°6	PETIT BOURG/CATARAIBES	18/04/2010
	Challenge Karucata n°7	GOSIER/CSBF	16/05/2010
	Challenge Karucata n°8	PETIT BOURG/CATARAIBES	30/05/2010
Épreuve 2 : coef. 2	Coupe de Nwèl	GOSIER/CSBF	26-30/12/2009
Épreuve 3 : coef. 3	Tour de Guadeloupe	POINTE A PITRE/LE TRISKELL	01-04/04/2010

Stage de sélection selon besoin : lundi 10 mai 2010